

**Procès-verbal de la réunion du bureau de l'ASGVG du 2 Octobre 2019 à 15h30**

**Membres du bureau présents :**

- Mr Cyril MIGNON, Président de l'association sportive
- Mr Alain BOUVIER, Trésorier
- Mr Jean-Louis SCHNEIDER, Secrétaire
- Mme Hélène MALVY, Capitaine des Jeux

**Membre du bureau absent – excusé :**

- Mr Jean-Yves DUCROQUET, Responsable Animations Semaine

**Ordre du jour :**

- Point Financier
  - o Etat de nos recettes / dépenses à fin sept 2019
  - o Dépenses : Reste à engager
  - o Recettes : Point Sponsoring
- Actualités ASGVG
  - o Résultats sportifs
  - o T. Roudaut arrête de s'occuper de la Francilienne en 2020
  - o T. Roudaut veut bien prendre la gestion de la Dagobert
- Actualités SEGB
  - o Travaux ...
  - o Autre sujets ...
- Financement ASGVG en 2020
- Election bureau 2020
  - o Position individuelle des actuels membres du bureau
  - o Consultation des membres / appel à candidature

## 1. Point Financier

### a. Etat de nos recettes / dépenses à fin sept 2019

Compte tenu des difficultés financières de l'ASGVG en 2018, perte de 2000 € environ, un point de passage à fin septembre est nécessaire afin de contrôler l'atterrissage probable au bilan de décembre 2019.

Budget de Dépense : maîtrisé

Budget de Recette :

- Les licences et cotisation devraient être au budget compte tenu des licences prises dès décembre
- Vente chocolats à préparer
- Vêtements pas de marge cette année
- Confirmation d'engagement de dons pour 5.000 €

### b. Dépenses : Reste à engager

FFGolf	:	?
Ligue IDF	:	?
CD91	:	360 €
Séniors	:	1.600 €
Séniors Dames	:	1.090 €
Mid-Am Mess.	:	680 €
Messieurs	:	890 €
Autre	:	?

Vêtements

Frais Technique : 316 €

### c. Recettes : Point Sponsoring

Nous avons un objectif de dons et sponsoring positionné à 8.000 € au budget voté en début d'année, à ce jour nous sommes à 2.450 €. Manque 5.550 €.

Confirmation d'engagement de dons pour 5.000 €

Les donateurs 2018 peuvent-ils être relancés ? SEGB - Mr LEMENS

Projet Pro-Am plutôt en 2020.

Vêtements : marge de 10 % en moyenne, un peu plus sur les polos et pull (12,7 %)

Chocolats : marge de 25 à 30 %

Au budget 2020, APILOG est budgété pour 1.500 € comme en 2019.

## 2. Actualités ASGVG

### a. Résultats sportifs

EPREUVES NATIONALES	CAPITAINE	ÉVOLUE EN 2019	RÉSULTATS
U16 Garçons	Lucas Lesage	Promotion	Montée en 3ème Division
Dames	Hélène Malvy	2ème Division	Maintien en 2ème Division
Messieurs	Cyril Mignon	Promotion	Montée en 4ème Division
Mid-Amateurs Dames	Hélène Malvy	2ème Division	Maintien en 2ème Division
Mid-Amateurs Messieurs	Cyril Mignon	3ème Division	Maintien en 3ème Division
Seniors Dames	Christine Böhm	3ème Division	Descente en Promotion
Seniors Messieurs	Dominique Legoubey	3ème Division	Montée en 2ème Division
Seniors 2 Messieurs	Yves Baffrey	3ème Division	Descente en Promotion

EPREUVES RÉGIONALES	CAPITAINE	ÉVOLUE EN 2019	RÉSULTATS
Coupe de la Ligue IDF Dames	Domitille Lanquetot	1ère Division	Maintien en 1ère Division
Coupe de la Ligue IDF	Cyril Mignon	3ème Division	Maintien en 3ème Division
Coupe de la Ligue IDF Seniors	Yves Baffrey	2ème Division	Montée en 1ère Division

### b. T. Roudaut arrête de s'occuper de la Francilienne en 2020

Des idées pour le remplacer ?

La question est posée, sur l'intérêt de maintenir notre présence sur cette compétition.

### c. T. Roudaut veut bien prendre la gestion de la Dagobert

Il faut arrêter une date.

Christian Chabernaud était en charge ?

### 3. Actualités SEGB

#### a. Travaux ...

Le parcours actuel :

- Sablage automne 2019
- 2<sup>ème</sup> tranche de la remise à plat des départs printemps 2020
- Réflexion engagée sur l'amélioration des greens dès 2020

Nouveau bâtiment practice :

- Terminé fin mars 2020 une maquette sera communiquée à l'ASGVG

Nouveau Club House :

- Projet toujours d'actualité, trop tôt pour communiquer

Hôtel :

- Projet toujours d'actualité, trop tôt pour communiquer

#### b. Autre sujets ...

Modification d'organisation

- Création d'un poste de directeur restauration

Intégration de la cotisation ASGVG dans le tarif, modalités liées à la TVA, montant

#### 4. Financement ASGVG en 2020

Pour information en 2019 :

- 122 Membres ASGVG	(33 enfants – 89 adultes)	130
- 94 droit de jeu SEGB-VG	(1 enfant – 93 adultes)	
- 224 Indépendants	(7 enfants – 217 adultes)	

Les ressources de l'ASGVG devraient évoluer par l'augmentation du nombre de membres, qui devrait passer de 90 membres adultes à 180 membres adultes.

Les indépendants ne sont pas concernés.

Si le règlement de la cotisation est perçu par SEGB-VG à 70 € seule la part HT peut-être reversée à l'AS soit 56 € par membre adulte.

Si le règlement de la cotisation est perçu par SEGB-VG à 87,5 € seule la part HT peut-être reversée à l'AS soit 70 € par membre adulte.

Si le règlement de la cotisation est perçu par SEGB-VG à 90 € seule la part HT peut-être reversée à l'AS soit 72 € par membre adulte.

La modification du tarif de la cotisation AS, doit passer par un vote en assemblée.

Si le règlement de la cotisation est perçu par ASGVG à 70 €, la totalité est disponible pour l'AS.

Autre solution, le montant est de 70 € quel que soit l'endroit où on le règle ASGVG ou SEGB-VG.

La SEGB-VG reverse intégralement les 70 € à l'ASGVG, quelque part elle « offre » la TVA sous forme d'un don, ce qui représente 1260 € (90 personnes \* 70€ \* 20%), sur lequel elle récupère 60% en économie d'impôts. A discuter et vérifier.

Si le nombre de membres n'évolue pas significativement, l'apport complémentaire par l'intermédiaire de la SEGB devrait se situer entre 5.000 € et 6.500 € selon le tarif arrêté, ce qui est de toute façon insuffisant pour se passer de donateurs en 2020.

#### 5. Election bureau 2020

##### Point Collectif

##### a. Position individuelle des actuels membres du bureau

Cyril Mignon  
Hélène Malvy  
Alain Bouvier  
Jean-Yves Ducroquet  
Jean-Louis Schneider

b. Consultation des membres / appel à candidature

En 2020, nous arrivons à l'échéance du mandat de 3 ans, il nous appartient de consulter les membres.

Extrait des statuts

### **Article 11 – Bureau de l'Association**

L'Association est administrée par un Bureau de 6 membres pris parmi les membres actifs et élus par l'Assemblée Générale Ordinaire

Les personnes composant le Bureau sont élues ou désignées pour une période de 3 ans à l'issue de laquelle de nouvelles élections devront être organisées lors de l'Assemblée Générale. Tout membre sortant est rééligible, dans la limite de 3 mandats consécutifs.

Le Directeur Général de la SEGB (ou son représentant désigné) est également membre du Bureau de l'Association.

### **Article 12 – Eligibilité et envoi des candidatures.**

Est éligible au Bureau toute personne de nationalité française, jouissant de ses droits civiques et âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection, membre de l'Association depuis plus de 6 mois et à jour de son droit de jeu et de sa cotisation.

Toute candidature pour l'élection au Bureau doit être adressée par lettre au Secrétaire de l'Association 15 jours au moins avant l'Assemblée Générale Ordinaire, lequel secrétariat affichera la liste des candidats, 10 jours au moins avant la tenue de ladite Assemblée.

### **Article 13 – Election des membres du Bureau**

Cette élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association. Les votes auront lieu selon les modalités déterminées par le Bureau.

Néanmoins, certaines règles devront toujours être respectées :

Le vote par correspondance est interdit.

Le Bureau pourra proposer un vote à main levée, mais en cas de refus de l'un des membres présents lors de l'Assemblée Générale, le vote devra être fait à bulletin secret.

En cas d'égalité de voix pour la dernière place à pourvoir au Bureau, sera proclamé élu le candidat ayant le plus d'ancienneté au sein de l'Association.

Fait à Bondoufle le 02 Octobre 2019, pour faire valoir ce que de droit.

Le Président

Le Secrétaire

Un membre du bureau